

Famille : ANACARDIACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Swintonia floribunda
 Swintonia foxworthyi
 Swintonia schwenkii
 Swintonia spicifera
 Swintonia spp.

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun clair

Aubier : peu distinct

Grain : grossier

Fil : droit

Contrefil : absent

Notes : Bois brun clair avec ou sans reflets roses à brun rougeâtre. Surface lustrée. Fil parfois ondulé. Présence de bois de tension.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 60 à 100 cm

Épaisseur de l'aubier :

Flottabilité : flottable

Conservation en forêt : moyenne (traitement recommandé)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,75	
Dureté monnin* :	5,5	
Coeff. de retrait volumique :	0,52 %	
Retrait tangentiel total (RT) :	7,2 %	
Retrait radial total (RR) :	4,8 %	
Ratio RT/RR :	1,5	
Pt de saturation des fibres :	24 %	

Stabilité en service : moyennement stable

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	66 MPa	1 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	114 MPa	
Module d'élasticité longitudinal* :	20060 MPa	

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 5 - non durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe S - sensible

Imprégnabilité : classe 2 - moyennement imprégnable

Classe d'emploi : classe 1 - à l'intérieur (pas de risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Imprégnabilité moyenne à bonne.

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale
Risque de déformation : peu élevé
Risque de cémentation : non
Risque de gerces : peu élevé
Risque de collapsé : non
Notes : Risque de coloration durant le séchage.

Table de séchage suggérée : 4

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	42	39	82
50	48	43	74
40	48	43	74
30	48	43	74
15	54	46	63

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal
Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié
Outils d'usinage : ordinaire
Aptitude au déroulage : bonne
Aptitude au tranchage : non recommandé ou sans intérêt

Notes : Bois difficile à scier en présence de bois de tension. La sève et le bois vert causent parfois des irritations. Parfois présence de silice.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue
Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement MGR (2009)

Classements possibles : Prime, Select, Standard, Serviceable, Utility

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Emballage-caisserie
Allumettes
Face ou contreface de contreplaqué
Panneau latté
Lambris

Charpente légère
Intérieur de contreplaqué
Meuble courant ou éléments
Menuiserie intérieure

Notes : Autre utilisation possible : menuiserie extérieure (sous réserve d'essais).

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Cambodge	MUOM	Inde	THAYET-KIN
Malaisie insulaire	MERPAU	Malaisie péninsulaire	MERPAU
Myanmar	CIVIT TAUNG THAYET	Myanmar	TAUNG-THAYET
Pakistan	CIVIT	Viêt-Nam	MUOM

